

Philippe HARDY et Henri OFFERMANNE, *Toponymie d'Aywaille*. Mémoires de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie. Section wallonne, 21. Liège, Michiels, 2003, 200 pp. (L'ouvrage peut être commandé à l'Imprimerie Georges Michiels, 14, rue Léonard Terry à 4000 Liège, au prix de 15 € + frais d'envoi.)

En 1996, Philippe HARDY, alors élève de Jean Lechanteur, avait consacré son mémoire de licence à la *Toponymie des anciennes communes de Sougné-Remouchamps [L 119] et Aywaille [L 118]* (Mémoire inédit, Université de Liège, Philologie romane, 1996).¹ Il livre ici la deuxième partie de ce travail, revue² et enrichie³. Il a tenu à y associer le nom d'Henri OFFERMANNE, ancien garde-champêtre de Remouchamps, qui « s'est révélé être bien plus qu'un témoin : il a fait office d'enquêteur, de topographe, de documentaliste » (p. 8). Ce passionné d'histoire locale avait en sa possession les notes manuscrites du docteur Louis THIRY, dont on sait qu'il avait consacré un important chapitre de son *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille et de la région d'Ourthe-Amblève* (Liège, Gothier, 1937-1947, 5 tomes) aux lieux-dits anciens et modernes des communes actuelles d'Aywaille et de Sougné-Remouchamps (tome 4, pp. 345-470). Elles ont été mises à profit.

Le livre s'ouvre par une sorte d'avant-propos où s'exprime l'enthousiasme du jeune chercheur pour son sujet. On aimerait que beaucoup de jeunes se prennent ainsi de passion pour la toponymie de leur village et réalisent des enquêtes pour recueillir les noms wallons encore vivants, s'initient au dépouillement des archives, se lient avec des habitants plus âgés pour découvrir les lieux-dits d'hier et d'aujourd'hui, pour partager avec ces témoins l'amour de la terre natale, de nos parlers wallons et de notre patrimoine.

L'introduction proprement dite concerne à la fois Aywaille et Sougné-Remouchamps. Elle comporte un bref rappel historique de la manière dont le territoire de ces anciennes communes⁴ s'est constitué, la liste des archives dépouillées, la bibliographie, le nom des témoins et la liste des abréviations. L'auteur y explique aussi les traits linguistiques qui particularisent le parler d'Aywaille et de Sougné-Remouchamps. Le *â* long du liégeois se prononce fortement nasalisé (presque [ã]) : *bâbelète* se prononce *bambelète*. Et le *ê* long prend un timbre très ouvert devant *r*, comme dans *têre* (qu'il vaudrait mieux écrire *têre*), ou devant *yod*, comme dans *mêlêye* (mieux *mêlêye*).

Pour la présentation de la matière, Ph. Hardy signale qu'il suit les conventions établies par Louis Remacle : « Le classement est établi en suivant l'ordre alphabétique des déterminés » (p. 11), mais il ajoute que « tous les déterminants ... font l'objet d'un article particulier ». Cette innovation par rapport aux travaux de Remacle et par rapport à la première version du travail, dans le mémoire de licence, ne laisse pas d'étonner. Outre qu'elle a « l'inconvénient d'isoler artificiellement des unités linguistiques qui n'ont d'existence toponymique que par leur relation directe avec d'autres », elle rend la lecture plus malaisées.

¹ En 1949 déjà, René Bellefroid avait consacré son mémoire à la toponymie d'Aywaille, mais ce travail est perdu depuis au moins 20 ans.

² L'auteur a revu son travail, en tenant compte de la plupart des remarques de Jean Lechanteur. Presque toutes les coquilles ont disparu (toutefois, p. 82 fond dame Sibiche et p. 166 °Sibiche : lire Sibilhe, p. 184 *âs treûs fontin.ne* : lire *fontin.nes*). Signalons quelques menus problèmes lors de l'impression. Certains tirets devant des suffixes devraient être insécables (p. 137 suff. –ariu(m), p. 149 lat. –alem...).

³ Philippe Hardy a depuis lors entrepris l'étude toponymique des communes voisines d'Aywaille. Pour ce faire, il a réalisé des enquêtes complémentaires et a dépouillé d'autres textes d'archives, qui lui ont permis d'ajouter ici des formes complémentaires, tant orales qu'anciennes.

⁴ Il s'agit des communes avant les fusions de 1976.

⁵ On trouve, par exemple, une entrée *cwî-* (p. 66), suivie de considérations sur l'ancienneté du toponyme (il n'a pas encore été mentionné), d'une proposition d'explication et de l'étymologie populaire, avant d'apprendre que cet élément est attesté seulement dans *so cwîmont*, qui est, comme il se doit, classé dans l'article *mont*. Il faut alors aller chercher dans cet article pour trouver l'ensemble des formes anciennes (p. 124) qui permettent de comprendre les explications de la p. 66 et de juger de leur pertinence. Il eût été beaucoup plus simple de s'en

Les formes composées sont regroupées au sein d'un article sous la forme principale, toujours selon le même modèle⁶ : °deseur la grande fontaine, *li fontin.ne dès rotches*, °en Thirÿ fontaine, °la fontaine giette et *li fontin.ne di Kin* sont donc rassemblés sous *fontin.ne*.

En tête d'article figurent le mot wallon et sa traduction, accompagnés le plus souvent d'un renvoi au *Dictionnaire liégeois* de Haust et au *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Watburg, parfois aussi des références aux principaux travaux consacrés au terme en question. Lorsqu'il s'agit de toponymes dont l'étymologie n'est pas assurée, l'auteur reprend les différentes explications qui en ont été données, sans toujours écarter celles qui ne sont pas à retenir. Après cette partie explicative vient la partie documentaire : la forme orale du toponyme et sa localisation (références entre crochets qui correspondent à celles de la carte qui figurait dans le mémoire), puis les formes d'archives classées chronologiquement, des plus anciennes aux plus récentes. L'auteur a réalisé un important travail de dépouillement et il a pris soin de noter les formes avec un contexte relativement large, alors que les formes tirées des manuscrits de L. Thiry sont généralement limitées au seul toponyme.

Les formes orales ont été recueillies lors d'enquêtes réalisées avec l'aide de Henri Offermanne auprès d'une dizaine de témoins. Elles ont été soigneusement transcrites. Toutefois, on peut se demander si certaines d'entre elles ne sont pas le fruit de l'enthousiasme et de l'ardeur au travail du jeune chercheur et de son collaborateur. En effet, face à certains toponymes, qui ne sont pas localisés et dont on n'a qu'une attestation ancienne, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas parfois de formes induites par les enquêteurs, suscitées par des questions du type « en wallon comment dites-vous... ? », auxquelles les témoins, soucieux eux aussi de bien faire, auraient répondu en traduisant la forme d'archive qu'on leur avait citée⁷. De telles formes ne doivent pas être considérées comme des toponymes oraux authentiques, si elles sont des traductions en wallon d'expressions françaises, et il importe de les distinguer soigneusement des formes wallonnes issues de la tradition orale continue.

On peut regretter l'absence, dans l'ouvrage, de toute carte, même très schématique. Il est illusoire de renvoyer à celle qui a été dressée dans le mémoire de licence. La majorité des lecteurs n'ont pas et n'auront jamais un accès réel à ce travail. Or, en toponymie, il est important de pouvoir situer un lieu-dit ; la carte n'a pas un simple rôle illustratif, elle a une fonction interprétative.

Il reste que la toponymie d'Aywaille est un travail important, très riche, où l'on découvre de nombreux toponymes intéressants : ° alder bedel, °al gabree, *gwèveû*, °blan gorget, *li bwègneûse hé*, *hongrêye*, *pitch'né*, *Sètrou*, *tchèzâ*, *tchîstrêye*... Nous attendons avec impatience que Philippe Hardy nous livre la toponymie de Sougné-Remouchamps avec, dans ce second volume, une carte d'Aywaille, et nous espérons qu'il pourra poursuivre les enquêtes et les recherches qu'il a entamées en Ardenne liégeoise pour nous donner à lire les toponymies de Harzé, Ernonheid, Xhoris, Hamoir, Filot, Ferrières, Werbomont et My.

tenir à la manière habituelle de procéder : à la p. 66, à la lettre c–, mentionner *cwîmont* et renvoyer à *mont*, et, à la p. 124, donner toutes les formes anciennes du toponyme et les expliquer à cet endroit.

⁶ L'auteur renvoie simplement à l'introduction aux toponymies de Stoumont, Rahier et Francorchamps de Louis Remacle (*BTD*, XLVII, 1973, pp. 103-104). Or, dans certains articles, il a établi un plus grand nombre de catégories que celles de Remacle. Une explication aurait été la bienvenue pour aider le lecteur à s'y retrouver dans un article comme *pré* par exemple.

⁷ Par exemple, partant de la seule forme ancienne de 1523 en bois Jehan, sans mention au plan Popp, ni au cadastre et en l'absence de toute localisation, que faut-il penser de l'authenticité de la forme orale *li bwès Jan* ?